

Chap.7 - La fin de la guerre d'Algérie. Evocation historique 1962

L'année 1962 verra la fin de la guerre d'Algérie sur fond de guerre civile d'une rare violence. Celle-ci met aux prises le pouvoir et l'O.A.S. qui sévit, à la fois, en métropole et dans les grandes villes d'Algérie, surtout d'Alger et d'Oran, tandis que le bled reste relativement calme.

Pour le pouvoir, l'ennemi principal a changé de camp. Ce n'est plus le F.L.N. avec qui sont menées des tractations qui vont aboutir aux accords d'Évian le 19 mars 1962, mais l'O.A.S. qui, se réclamant de l'Algérie française, pratique la politique du pire sur fond de peur et de désespoir des Pieds-noirs.

Mais qu'était l'O.A.S. ?

Il y a eu le Putsch en avril 1961. L'O.A.S. en est la queue de comète, organisée par les déçus de cette opération manquée. Elle regroupe, sous la houlette de Jean-Jacques Susini, ancien président des étudiants d'Alger, auréolé du procès des barricades, de Martel, un illuminé au style de Croisé et de Salan, l'ancien commandant en chef, des officiers supérieurs comme Arnoud, Goddard, Jobert ...qui ont franchi le Rubicon ou d'anciens capitaines. D'aucuns appelleront ces derniers le soviet des capitaines⁹⁹. S'y ajoutent des jeunes civils des classes préparatoires à Saint-Cyr, épaulés par d'anciens légionnaires, des anciens d'Indochine ou de l'Action française ou des jeunes Européens désœuvrés qui veulent en découdre.

Quel est leur dénominateur commun ? La haine de De Gaulle qui se prépare à brader l'Algérie. Pour eux, il est donc l'homme à abattre ainsi que tous ceux qui appliquent sa politique. Dans cette catégorie, sont inclus en premier lieu, ceux que l'on nommait alors les «barbouzes», les exécuteurs des basses œuvres du pouvoir dans la lutte anti-O.A.S..

Que veut cette troupe hétéroclite ? L'Algérie française ! Mais cette notion recouvre des aspects bien différents. Certains Européens rêvent du statu quo. Des Susini ou Martel, dans leur for intérieur, aspirent à un changement de régime d'où la démocratie serait sans doute absente. Quant aux militaires, la plupart veulent une France grande et forte dans laquelle l'Algérie a sa place. Ils n'ont pas peur d'y intégrer les Musulmans de façon démocratique.

À l'occasion, se mêle à cette lutte, la vieille animosité de certains Européens contre les Arabes qui peut expliquer le côté aveugle de certains attentats.

Confusément, à l'instar du F.L.N., ils recherchent, par le terrorisme, une reconnaissance qui leur permettrait de s'asseoir à la table des négociations, car les Européens en sont exclus. (Ils ne pourront même pas se prononcer sur le référendum décidant de leur sort). Ils pensent pouvoir y associer le M.N.A..

99. Certains, comme le capitaine Le Pivain, avaient été mutés en Allemagne à la suite du putsch et avaient déserté par la suite.

Il y a cependant des divergences dans l'appréciation des objectifs : « *Pourrir la situation, constituer une force crédible. Les objectifs de l'O.A.S. sont là. Pour y accéder, les idées des chefs ne concordent pas obligatoirement. Les plus absolus, Susini, Degueldre, Le Pivain verraient même volontiers Alger se transformer en Budapest 1956. Ils savent que les révolutions impliquent du sang. Les autres chefs de file sont plus réservés.* » Extrait de «la guerre d'Algérie» de Pierre Montagnon dont je me suis inspiré pour établir cette synthèse simplifiée. Celle-ci ne traduit qu'imparfaitement la complexité de ce mouvement qui a regroupé, ce qui, avec le recul du temps, paraît invraisemblable, entre autres, des officiers de grande valeur, idéalistes, courageux, déçus et sans doute aveuglés par l'inanité de sept ans de guerre.

L'action de l'O.A.S. et son tragique bilan démontrent à quel point, le type de conflit auquel nous avons été confrontés, peut être destructeur et faire perdre la raison, l'esprit critique ou le sens de l'humain, même à des hommes ayant, au départ pourtant, une haute idée de la valeur civilisatrice de leur mission.

La passion, la fureur d'avoir été trahis et de voir sacrifié tout ce que la France avait patiemment bâti pendant plus d'un siècle, alors qu'aucune cause ne justifie et n'excuse le terrorisme, les a poussés à commettre ou à cautionner l'irréparable et même l'impensable : exactions relevant de la politique de la terre brûlée ou s'apparentant au nihilisme, attentats aveugles, mitraillages dans les hôpitaux, bombes dans les ports etc...

Alors que beaucoup d'entre nous ignorions l'histoire de la conquête de l'Algérie ou nous interrogeons sur le bien-fondé de cette guerre, la lutte contre la barbarie et la neutralisation du terrorisme avaient pu, à bien des égards, justifier, à nos yeux, la légitimité de notre engagement sur place. Ce retournement de situation nous a traumatisés, atterrés et blessés.

Que le pouvoir, après nous avoir chargés, pendant sept ans, de combattre par tous les moyens le F.L.N. qui utilisait la terreur pour arriver à ses fins, le trouve maintenant, non seulement fréquentable en négociant avec ses représentants, mais lui abandonne tout, face à ses exigences, sans aucune garantie, fut également pour beaucoup un choc et une amère désillusion.

La chronologie suivante, puisée dans le site de l'Amicale des Anciens Combattants d'A.F.N., résume de façon bien imparfaite la situation dévastatrice dans laquelle prend fin ce conflit qui représente, sans aucun doute, une des plus honteuses pages de notre histoire. Non seulement, les commandos de l'O.A.S. s'en prennent à des innocents, mais les Pieds-noirs, (ils seront près d'un million), doivent, en quelques mois, s'exiler de façon massive dans des conditions indécentes vers une France qui ne les attend pas.

Précédemment ou simultanément, bon nombre de Pieds-noirs sont massacrés sur place sans, parfois, que l'armée réagisse. Pire : les Harkis et Moghaznis qui avaient

cru en notre parole, sont désarmés par nos soins et abandonnés. Ils seront par la suite massacrés par dizaines de milliers.

À la lecture de cette chronologie, le lecteur comprendra pourquoi la date du 19 mars¹⁰⁰ 1962, indépendamment du fait qu'en Algérie, depuis le 19 mars 1963, cette journée est décrétée «Fête de la Victoire», ne peut correspondre à une date dont il convient de garder la trace dans la mémoire pour honorer nos morts. Il s'agit d'une date rappelant la signature d'un traité qui n'a jamais été respecté, qui souligne en trait rouge de sang, l'inanité du sacrifice de ceux des nôtres qui sont morts pour défendre une Algérie qui, en définitive, a été abandonnée à nos adversaires dans les pires conditions qui soient.

Ce résumé, que d'aucuns pourront peut-être trouver partial et trop développé, n'a pour objectif que de faire comprendre, de façon assez pâle, le reflet d'une situation tragique et l'amertume de ceux qui, sur ordre de nos gouvernants, sont allés sur place non seulement pour rien, mais dont l'action et les sacrifices sont présentés de nos jours, par certains, sous un angle exclusif, manquant de vue d'ensemble, que ceux de ma génération entendent réfuter.

100. **Accord d'Évian 18 mars 1962 . Accord de cessez-le-feu en Algérie**

Article 1 - Il sera mis fin aux opérations militaires et à toute action armée sur l'ensemble du territoire algérien le 19 mars 1962, à 12 heures.

Article 2 - Les deux parties s'engagent à interdire tout recours aux actes de violence collective et individuelle. Toute action clandestine et contraire à l'ordre public devra prendre fin.

Article 3 - Les forces combattantes du F.L.N., existant au jour du cessez-le-feu se stabiliseront à l'intérieur des régions correspondant à leur implantation actuelle. Les déplacements individuels des membres de ces forces en dehors de leur région de stationnement se feront sans armes.

Article 4 - Les forces françaises stationnées aux frontières ne se retireront pas avant la proclamation des résultats de l'autodétermination.

Article 5 - Les plans de stationnement de l'armée française en Algérie prévoient les mesures nécessaires pour éviter tout contact entre les forces.

Article 6 - En vue de régler les problèmes relatifs à l'application du cessez-le-feu, il est créé une Commission mixte de cessez-le-feu.

Article 7 - La Commission proposera les mesures à prendre aux instances des deux parties; notamment en ce qui concerne: - la solution des incidents relevés, après avoir procédé à une enquête sur pièces; - la résolution des difficultés qui n'auraient pu être réglées sur le plan local.

Article 8 - Chacune des deux parties est représentée au sein de cette Commission par un officier supérieur et au maximum dix membres, personnel de secrétariat compris.

Article 9 - Le siège de la Commission mixte du cessez-le-feu sera fixé à Rocher-Noir.

Article 10 - Dans les départements, la Commission mixte du cessez-le-feu sera représentée, si les nécessités l'imposent, par des commissions locales composées de deux membres pour chacune des parties, qui fonctionneront selon les mêmes principes.

Article 11. - Tous les prisonniers faits au combat détenus par chacune des parties au moment de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, seront libérés; ils seront remis dans les vingt jours à dater du cessez-le-feu aux autorités désignées à cet effet.

Les deux parties informeront le Comité international de la Croix-Rouge du lieu du stationnement de leurs prisonniers et de toutes les mesures prises en faveur de leur libération.

- 3 janvier. Dans la nuit du 3 au 4, un affrontement armé entre O.A.S. et F.L.N. fait 19 morts à Oran.
- 4 janvier. Un lieutenant du 43^e RI, déserte et rejoint les rangs de l'O.A.S. avec les armes de sa section.
- 6 janvier. Le P.C.F. organise une manifestation anti-O.A.S. après l'attaque de son siège, à Paris, le 4 janvier, par un commando de l'organisation clandestine.
- 8 janvier. Le colonel Château Jaubert rejoint l'O.A.S., et prend le commandement O.A.S. de Constantine.
- 11 janvier. 18 Attentats terroristes à Alger (F.L.N. et O.A.S.).
- 18 janvier. 17 attentats O.A.S. sont perpétrés à Paris.
- 19 janvier. Deux membres importants de l'O.A.S. d'Alger, sont exécutés par leurs pairs, pour être entrés en contact avec les autorités françaises en vue de négocier la partition proposée par Alain Peyrefitte.
- 22 janvier. Le quai d'Orsay est plastiqué par l'O.A.S..
- 25 janvier. Les postes militaires dans le Bled sont supprimés et les troupes repliées sur la côte.
- 27 janvier. Reprise des négociations Franco-F.L.N..
- 29 janvier. Sous l'effet d'un conteneur piégé par l'O.A.S., la « villa d'Andréa », P.C. des « anti-O.A.S. », du S.A.C., à Alger, est entièrement détruite faisant 21 morts et 4 blessés, dont deux O.A.S. prisonniers dans la cave de la villa.
- 1^{er} février. Une nouvelle équipe du S.A.C. (anti-O.A.S.) arrive à Alger et s'installe à la villa « Raja » à la Redoute.
- 2 février. Le colonel Godard et le capitaine Sergent (O.A.S.) sont condamnés à 20 ans de réclusion criminelle par contumace.
- 7 février. Sur renseignement, le capitaine Le Pivain (O.A.S.) est tué par les gendarmes mobiles à Alger.
 - Un commando F.L.N. mitraille l'entrée des élèves, devant le lycée Bugeaud d'Alger, faisant un mort et plusieurs blessés parmi les lycéens.
- 8 février. La manifestation anti-O.A.S. de 3 à 4 000 personnes, organisée par le P.C. (métro Charonne) fait 7 morts et 126 blessés du côté des manifestants, 140 blessés du côté des policiers.
- 10 février. Azzedine¹⁰¹ réorganise la ZAA, qui avait été détruite par Massu.
- 11 février. Pourparlers des Rousses, qui dureront jusqu'au 19/02/62. Les négociateurs français se battent, sans succès, pour que les Pieds-noirs puissent bénéficier de la nationalité algérienne.
- 14 février. Sanglantes échauffourées, entre forces de l'ordre et O.A.S., à Alger et Oran.
- 15 février. La villa Raja du S.A.C. (anti-O.A.S.) est attaquée au bazooka et à l'arme automatique par un commando O.A.S., faisant de nombreux morts et blessés, dont certains sont achevés lorsque leur voiture, arrive à l'hôpital Maillot, à Bab-el-Oued, ou un autre commando O.A.S. les attend.
- 19 février. L'O.A.S. utilise deux avions T28, français basés à la Senia près d'Oran, pour bombarder le cantonnement F.L.N. d'Oujda au Maroc.
- 22 février. Les attentats F.L.N. à Alger font 23 morts parmi les civils européens.
- 24 février. Un télégramme du Délégué Général en Algérie, adressé aux préfets, stipule : « La République française maintiendra la nationalité française à tous ceux qui, en Algérie, la possèdent actuellement et ne manifesteront pas la volonté de ne plus l'avoir. »
- 25 février. À Alger, pour venger les morts du 22 février, l'O.A.S. tue 68 civils musulmans. Un couvre-feu immédiat est instauré vers 16 heures.
- 27 février. Un commando O.A.S. attaque au bazooka la caserne des gendarmes mobiles de Maison Carré (banlieue est d'Alger), détruisant les dépôts d'essence et de munitions.
 - Le programme d'information du Gouvernement français, sur le cessez-le-feu indique : « Presque tous les Français resteront en Algérie après l'indépendance. »
- 1^{er} mars. À Oran, l'O.A.S. fait exploser 2 voitures piégées dans un quartier musulman, faisant 23 morts et 32 blessés.
- 2 mars. Des commandos O.A.S. pénètrent dans les prisons d'Alger et d'Oran et y tuent des détenus F.L.N..
 - Une circulaire, gouvernementale précise qu'au lendemain du cessez-le-feu, deux catégories de personnes seront amnistiées :

101. Voir sa déclaration et son désenchantement en 2004, chapitre précédent.

Les nuages de l'amertume

- Les Musulmans d'Algérie qui ont participé à la rébellion F.L.N.
- Les militaires français qui ont commis des infractions à l'occasion de leur mission.
- 5 mars. Dans la nuit, l'O.A.S. fait exploser plus de 130 charges de plastic à Alger.
- 7 mars. Négociations d'Évian.
- 11 mars. Publication officielle des mesures prises pour l'accueil et le reclassement des Français rapatriés en France métropolitaine.
- 13 mars. Michel Debré, répondant à une question du général Ailleret demandant si les Musulmans perdront automatiquement la citoyenneté française, déclare : « *Oui s'ils demeurent en Algérie, mais s'ils reviennent en métropole après l'autodétermination, ils pourront reprendre la nationalité française et bénéficier des aides aux rapatriés.* »
- 15 mars. L'écrivain Kabyle, Mouloud Feraoun est tué avec 5 autres personnes, par l'O.A.S. au Beau Fraisier entre Bab-el-Oued et El-Biar.
- 16 mars. Un commando, neutralise les employés du dépôt des chaussures Bata à Bab-el-Oued, et emporte plusieurs centaines de « Pataugas » pour les maquis O.A.S..
- 18 mars. Signature des « accords d'Évian » par Krim Belkacem pour le GPRA et Louis Joxe, Robert Buron et Jean de Broglie pour la France.
 - Le F.L.N. devient un parti légal.
- 19 mars. Cessez-le-feu en Algérie à partir de midi.
 - Abderhamane Farés est libéré de prison (collecteur de fonds F.L.N.).
 - Christian Fouchet est nommé Haut commissaire en Algérie.
- 20 mars. Abderahman Farés est pressenti pour être Président de l'exécutif provisoire en Algérie. Il sera obligé de quitter l'Algérie, et s'installera en France en 1964.
 - Libération des détenus d'Aulnoy (Ben Bella et ses codétenus).
 - Alger et Oran paralysés pendant 24 heures par une grève générale de l'O.A.S..
 - À Médéa, un officier de l'A.L.N. déclare publiquement : « *O.A.S. ou pas O.A.S., nous ne voulons plus de Français en Algérie.* »
- 21 mars. Ultimatum de l'O.A.S. à l'armée, lui interdisant de pénétrer en armes, dans Bab-el-Oued à partir du 23 mars à 0 heure.
 - Affrontement à Saint-Denis-du-Sig entre Harkis et F.L.N., faisant une centaine de morts de part et d'autre.
- 22 mars. L'O.A.S. tire 6 obus de mortier, sur la place du gouvernement, au bas de la Casbah, à Alger, faisant 24 morts et 55 blessés parmi les civils musulmans.
 - Publication du décret portant amnistie des condamnés F.L.N..
 - Une patrouille blindée de la gendarmerie mobile est attaquée en plein centre d'Alger, par un commando O.A.S., 18 gendarmes sont tués et 25 autres blessés.
- 23 mars. Un commando O.A.S. organise un hold-up à la banque de l'Algérie à Oran : butin plus de deux milliards (2 140 315 000) d'anciens francs.
 - À Bab-el-Oued, plusieurs patrouilles militaires sont désarmées par des commandos de l'O.A.S., mais place Desaix, une fusillade éclate entre une patrouille motorisée de l'armée et un barrage de contrôle O.A.S., faisant plusieurs morts et blessés parmi les militaires.
 - À midi, bouclage total du quartier par l'armée. Les affrontements qui dureront toute la journée, avec l'intervention de l'aviation et des chars, feront, selon une estimation, 17 tués et 97 blessés du côté des forces de l'ordre, et 18 tués et 55 blessés du côté des insurgés et des civils.
 - Les habitants de Bab-el-Oued, qui rentrent de leur travail sont arrêtés et internés dans les camps récemment vidés des prisonniers F.L.N..
- 24 mars. Dans la nuit, les forces de l'ordre investissent Bab-el-Oued, entièrement « *bouclé* », par près de 20 000 hommes, où un couvre-feu permanent est imposé à la population. Toutes les communications téléphoniques ont été interrompues. Il sera interdit de sortir (sauf de 9 à 10 heures pour les femmes) ou d'ouvrir les volets. L'armée tire sans sommations sur les contrevenants.
 - À 8 heures du matin, alors que beaucoup de terrasses d'immeubles de Bab-el-Oued, ont été investies par les militaires du contingent, un coup de feu part d'une des terrasses de la rue Mizon sans atteindre personne. La patrouille de gendarmes mobiles, stationnée dans cette rue (2 E.B.R. et 6 Scouts-cars) ouvre le feu pendant plus d'une demi-heure, à la mitrailleuse lourde (12,7) sur les façades des immeubles, faisant quelques blessés légers parmi les ci-

- vils et les militaires.
- 25 mars. Arrestation à Oran du général Jouhaud, du lieutenant de vaisseau Guillaume et du commandant Camelin.
 - Deux députés d'Algérie, Messieurs Abdeslam et Djebour, reçoivent un message, émanant de l'exécutif provisoire, les traitant de valets du colonialisme et leur annonçant leur condamnation à mort par le GPRA.
 - 26 mars. À Alger, une grande manifestation de soutien à Bab-el-Oued assiégé, est organisée. Le cortège, qui chante la Marseillaise, précédé de drapeaux tricolores, emprunte la rue d'Isly lorsque l'armée (un Régiment de Tirailleurs Algériens) ouvre le feu sur les manifestants (fusillade de la rue d'Isly), faisant 46 morts et 200 blessés parmi les civils.
 - 27 mars. Selon l'ONU, 263.000 habitants musulmans d'Algérie seront directement menacés, en cas d'indépendance de l'Algérie.
 - 28 mars. Création d'un maquis O.A.S. dans l'Ouarsenis.
 - 29 mars. Levée du blocus de Bab-el-Oued, 7 500 appartements ont été perquisitionnés et saccagés, 15 000 personnes arrêtées et internées pour vérification d'identité.
 - 31 mars. Les désertions dans l'armée française s'élèvent à 1 670, pour le mois de mars.
 - 1^{er} avril. Azzedine, le chef, F.L.N. de la Zone Autonome d'Alger, délivre des « laissez-passer » aux patouilles de l'armée française pour qu'elles puissent pénétrer dans les quartiers musulmans.
 - 2 avril. Les « Européens d'Algérie » commencent à quitter massivement l'Algérie. Il leur faut toutefois un laissez-passer, et attendre plusieurs jours un avion ou un bateau pour quitter le pays à leurs frais, la France n'ayant rien prévu pour leurs rapatriements.
 - 5 avril. Les 15 000 habitants de Bab-el-Oued qui ont été arrêtés pendant le blocus sont relâchés.
 - 7 avril. Arrestation, à Alger, du lieutenant Roger Degueldre, chef des commandos Delta de l'O.A.S..
 - Dans une note adressée au Haut-commissaire de la république en Algérie, Louis Joxe déclare à propos des Harkis : « On ne devra pas hésiter à regrouper et à protéger ceux qui se trouveraient effectivement menacés, et le cas échéant, en cas de nécessité, à les acheminer vers la métropole. »
 - 8 avril. Référendum en France à propos de l'Algérie. 90,7 % des suffrages approuvent les accords d'Évian : les populations d'Algérie sont écartées du scrutin auquel prendront part, les soldats du contingent servant en Algérie et les départements métropolitains et d'Outre-mer.
 - 9 avril. Vers 23H00 des grenades à fusil, ou obus de mortier, sont tirées par l'O.A.S. sur le Palais d'été à Alger.
 - 10 avril. Mise en place en Algérie d'une « Force locale » (ATO) composée de Musulmans armés, qui patrouillent et procèdent à des arrestations et des vérifications d'identités, prompts à ouvrir le feu dès qu'ils se croient menacés. Ils ne pénétreront pas, avant le 25 juin, dans Bab-el-Oued à Alger, et dans Saint Eugène et Ekmule à Oran.
 - 11 avril. Après un bref succès, le maquis O.A.S. de l'Ouarsenis est attaqué par le F.L.N. et l'armée française qui, avec l'appui de l'aviation, le détruisent. 1 capitaine, 7 officiers et 46 hommes de l'O.A.S., sont fait prisonniers.
 - 12 avril. Les premiers enlèvements massifs d'Européens par le F.L.N. sont signalés. Ils seront, selon certaines estimations, près de 6 000¹⁰² qu'on ne reverra jamais.
 - 13 avril. Première réunion de l'exécutif provisoire, présidée par Abderahmane Farès.
 - Verdict au procès du général Jouhaud : condamnation à mort, (il sera gracié sur intervention de George Pompidou auprès de De Gaulle).
 - 14 avril. Près de Géryville, un accrochage avec le F.L.N. se solde par 2 tués et 3 blessés côté français, 26 tués et 5 prisonniers du côté des rebelles.
 - Démission du gouvernement Debré.
 - 17 avril. Le général Fourquet, remplace le général Ailleret et prend ses fonctions de Commandant en chef de l'Armée en Algérie. Il quittera ce poste le 3 juillet 1962.
 - 19 avril. Le Conseil des ministres rejette la proposition de rapatriement général des supplétifs, les Harkis.
 - 20 avril. Le général Salan et le capitaine Ferrandi (O.A.S.) sont arrêtés à Alger.

102. Selon un colloque récent, organisé à Perpignan par le Cercle algérieniste, le nombre des disparus s'élèverait à 4000 minimum.

Les nuages de l'amertume

- 26 avril. Georges Pompidou, le Premier ministre, assure à l'Assemblée nationale que « Toutes les dispositions seront prises pour qu'il n'y ait pas de représailles après l'auto-détermination en Algérie. »
- 29 avril. Investiture du gouvernement Georges Pompidou.
- 30 avril. Les désertions de Musulmans s'amplifient.
 - Le nombre des attentats, (O.A.S. - F.L.N.), à Alger, s'élève à 866.
- 1^{er} mai. Explosion atomique souterraine au Sahara.
- 2 mai. L'explosion d'une voiture piégée, sur le port à Alger, fait 60 morts et 135 blessés parmi les dockers musulmans.
- 6 mai. Un commando O.A.S. ouvre les vannes d'un camion-citerne d'essence au plus haut de la Casbah d'Alger, mais grâce aux pompiers européens, la Casbah sera épargnée par le feu.
- 8 mai. À l'Assemblée nationale, un député rapporte ces paroles du général Katz (commandant militaire d'Oran) : « *Donnez moi un bataillon de l'A.L.N. et je réduirai l'O.A.S. à Oran* ».
- 11 mai. En Algérie, appel sous les drapeaux de tous les jeunes Européens de 19 ans, y compris ceux, bénéficiant d'un sursis, qui sont envoyés faire leur service en métropole. Ils seront plus de 6000.
 - Entre le 3 et le 11/5/1962, les attentats ont provoqué 241 tués à Alger dont 230 Musulmans et 11 Européens.
- 12 mai. Toute initiative individuelle dans le domaine du rapatriement des Harkis est interdite aux officiers.
- 13 mai. Devant la carence de l'administration, l'O.A.S. délivre « *de vrais, faux laissez-passer* » aux Européens pour leur permettre de quitter l'Algérie.
- 14 mai. Des commandos F.L.N. attaquent à la grenade et au pistolet mitrailleur différents bars à Alger, faisant 17 morts et 35 blessés parmi les civils.
- 15 mai. Riposte des commandos O.A.S., à Alger, faisant 56 morts et 37 blessés parmi les civils musulmans. Le couvre-feu est ramené à 18h00.
 - À Paris, début du procès du général Salan, le chef de l'O.A.S..
- 16 mai. Au cours de son procès, Raoul Salan déclare au tribunal : « *Je n'ai de compte à rendre qu'à ceux qui souffrent et meurent pour avoir cru en une parole reniée et des engagements trahis* ».
 - Azzedine, le chef de la Z.A. d'Alger, donne une conférence de presse à Belcourt (Alger) et explique aux journalistes que le F.L.N. mènera des opérations contre les civils européens tant que l'O.A.S. s'attaquera aux Musulmans.
- 17 mai. Le 7^e Régiment de Tirailleurs Algériens quitte définitivement l'Algérie pour s'installer à Épinal.
- 18 mai. Au procès Salan, François Mitterrand (Garde des Sceaux en 1957), met nommément en cause Michel Debré, (qui le réfutera), dans l'attentat au bazooka auquel Salan a échappé en janvier 1957, à Alger.
 - Entrevue Susini (responsable O.A.S.) Abde-rahman Farés (Président de l'exécutif provisoire en Algérie), en vue d'un accord O.A.S. - F.L.N..
 - Le Bachaga Boualam quitte l'Algérie pour la France avec ses Harkis et leurs familles.
- 22 mai. La liberté de sortie d'Algérie, sans « *laissez-passer* » est accordée aux femmes, aux enfants de moins de 19 ans (la majorité est à 21 ans) et aux hommes de plus de 65 ans.
- 23 mai. Verdict du Haut tribunal, au procès du général Salan : prison à perpétuité.
- 26 mai. Le premier camp d'accueil, pour les Harkis est ouvert en métropole au Larzac, un autre le sera le 29 juin, à Bourg Lastic, puis d'autres par la suite.
- 27 mai. Une ordonnance supprime le Haut Tribunal, suite au verdict jugé trop clément, lors du procès Salan.
- 30 mai. Institution d'une Cour Militaire de Justice.
- 31 Mai. Le nombre des attentats, à Alger, s'élève à 944 pour le mois (O.A.S. - F.L.N.).
 - Jean Jacques Susini (O.A.S.) décide la trêve des attentats.
- 3 juin. À Birtoutat, à 20 km d'Alger, 27 agriculteurs dont 8 Européens sont enlevés par le F.L.N..
- 4 juin. La Cour de Cassation rejette les recours d'Edmond Jouhaud et d'Albert Dovecar, condamnés à mort pour leur action au sein de l'O.A.S..
- 5 juin. De sa prison, le général Jouhaud de-

- mande l'arrêt définitif des actions O.A.S..
- 7 juin. Au fort du Trou d'Enfer, le sergent Albert Dovecar et Claude Piegts, un civil pied-noir, tous deux O.A.S., sont fusillés par un peloton d'appelés.
 - 11 juin. Le général de Larminat, Président de la Cour Militaire de Justice et gaulliste, qui juge « *les soldats perdus* », se suicide « *pour ne pas avoir à condamner de brillants soldats.* »
 - Rupture de la trêve des attentats O.A.S.. La bibliothèque de l'Université d'Alger, est ravagée par un incendie ; de nombreux manuscrits anciens et rares sont détruits.
 - 14 juin. À Oran, le général Ginestet et le colonel Mabille sont tués par l'O.A.S..
 - 15 juin. L'intérieur de la mairie d'Alger est fortement endommagé par l'explosion d'un camion bourré d'explosif que l'O.A.S. a introduit au sous-sol, faisant 40 victimes, civiles et militaires.
 - 17 juin. Accords O.A.S. - F.L.N. (Susini pour l'O.A.S. et Chouki Moustefaï pour le F.L.N.).
 - 19 juin. De la prison de Fresnes, le général Salan se rallie aux accords O.A.S. - F.L.N.
 - Le couvre-feu est supprimé en Algérie.
 - 20 juin. 1800 auxiliaires musulmans remplacent 1500 gardiens de la paix européens.
 - Désaccord au sein du F.L.N., Ben Bella et Boumediene désapprouvant les accords O.A.S.-F.L.N..
 - 21 juin. Une directive interdit aux forces de l'ordre de mener des opérations au profit des personnes menacées en Algérie.
 - 25 juin. L'O.A.S. met le feu au dépôt de carburant sur le port d'Oran. Il brûlera pendant 3 jours.
 - 26 juin. Krim Belkacem, favorable au maintien des Européens en Algérie, se heurte à Ben Bella et Boumediene, qui, comme Ben Khedda, sont contre.
 - 27 juin. Démission de l'exécutif provisoire présidé par Abderahmane Farès.
 - Dernière émission pirate de l'O.A.S., à la télé, à Oran.
 - Le général Paul Gardy, qui a remplacé Salan à la tête de l'O.A.S., quitte l'Algérie pour l'Espagne, avec son état major. C'est la fin de la résistance O.A.S. en Algérie. Le général sera tué dans un accident de la route, en France, en 1975.
 - 28 juin. Le lieutenant Roger Degueldre, chef des commandos Delta de l'O.A.S., est condamné à mort par la Cour Militaire de Justice.
 - 30 juin. Ben Bella se désolidarise du G.P.R.A..
 - 1^{er} juillet. Référendum sur les accords consacrant l'indépendance du pays. Choix proposé : indépendance associée à la France et sécession. L'association est approuvée par 99%.
 - En France, Messali Hadj dissout le M.N.A. et annonce la fondation du Parti du Peuple Algérien (PPA) dont l'objectif sera de « *parfaire l'indépendance de l'Algérie et édifier la République algérienne souveraine, démocratique et sociale* ». Il ne pourra pas rentrer en Algérie.
 - 2 juillet. Fin de la guerre d'Algérie qui sera entérinée par une loi française en 1999. C'est la date buttoir pour l'obtention de la carte du combattant.
 - 3 juillet. Reconnaissance par la France de l'indépendance de l'Algérie.
 - Toutes les cartes d'identité nationale, émises en Algérie sont déclarées nulles. Les Français d'Algérie d'origine indigène deviennent automatiquement Algériens, ceux qui désirent rester Français doivent quitter l'Algérie et faire une demande de réintégration devant un tribunal en France.
 - 4 juillet. Le G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République d'Algérie) s'installe à Alger, sous la présidence de Yousouf Ben Khedda.
 - De très nombreuses désertions d'unités musulmanes, avec armes et bagages, sont signalées dans toute l'Algérie.
 - 5 juillet. Proclamation de l'indépendance de l'Algérie. Ben Khedda est le premier Président du Gouvernement provisoire à siéger à Alger.
 - Massacre de civils européens à Oran, faisant selon certaines estimations, près d'un millier de morts¹⁰³, blessés et disparus (l'armée française, commandée par le général Katz, restera l'arme au pied, sur ordre supérieur. Elle n'interviendra, finalement, que tard dans la soirée).
 - 6 juillet. Le lieutenant Roger Degueldre, chef des commandos Delta de l'O.A.S., originaire

103. Les massacres du Petit Lac. Lors d'une intervention de l'historien algérien Fouad Soufi à un colloque tenu à l'université de Jussieu le 16 novembre 2002, celui-ci a fait allusion à 235 corps retrouvés à Oran, au Petit-Lac et au cimetière de Tamasouët, victimes de cette journée.

Les nuages de l'amertume

- de Louvroil dans le Nord, est fusillé au fort d'Ivry.
- 7 juillet. Les trois premiers capitaines invités à former le peloton d'exécution de Roger Degueldre, Jean de Balby de Vernon, Michel Cabanes et Michel Martet, qui se sont récusés l'un après l'autre, jugeant cet ordre non conforme à leurs convictions, sont mis aux arrêts de forteresse et placés en inactivité. Quinze autres officiers ayant refusé de former le peloton d'exécution sont sanctionnés.
 - 8 juillet. Début des massacres organisés envers les Harkis, certains avec leurs enfants sont employés au déminage des barrages aux frontières tunisiennes et marocaines.
 - 9 juillet. Les possesseurs de véhicules immatriculés en Algérie, doivent les faire dédouaner, avant de les faire immatriculer en France.
 - 10 juillet. Le nombre d'exactions, exécutions, viols, enlèvements, pillages, etc. est à son paroxysme en Algérie.
 - 11 juillet : À la frontière marocaine, Ben Bella qui rentre en Algérie, est accueilli en triomphateur.
 - 12 juillet. En Algérie, de nombreux cimetières juifs et chrétiens sont profanés. Les Pieds-noirs ont « abandonné » plus de 300 000 tombes dans plus de 600 cimetières.
 - 13 juillet. En Algérie, premières manifestations « d'intégrisme », avec la chasse aux « filles du 13 mai », celles qui ont brûlé leurs voiles sur les Forums, (les tondues de notre Libération en 45).
 - 15 juillet. Dans une directive, le Ministre Louis Joxe menace de sanctions, les militaires qui favoriseront le rapatriement des Harkis en France.
 - 16 juillet. Les départements du sud de la France, sont fermés aux rapatriés d'Algérie, afin de les obliger à aller s'établir plus au nord.
 - 17 juillet. Devant les nombreuses exactions, meurtres, pillages, viols, etc. dont sont victimes les Français, en Algérie, la France adresse une protestation diplomatique auprès du Gouvernement algérien qui est confronté à l'anarchie totale du pays. Le consul de France d'une localité proche d'Alger, a même été violé, sur la plage, Moretti, à Sidi Ferruch.
 - 19 juillet. Les transferts de Harkis vers la France sont suspendus.
 - Les fonctionnaires qui ont quitté l'Algérie sans mutation, sont menacés de sanctions (pas d'affectation en métropole et pas de salaire) par le gouvernement qui les invite à rejoindre l'Algérie au plus vite.
 - 23 juillet. Une fusillade dans le centre d'Alger fait de nombreux morts et blessés parmi les civils européens.
 - 27 juillet. Coup de force à Tlemcen où Ben Bella et Boumediène destituent Ben Khedda. Ils feront leur entrée, triomphale, dans Alger le 3 août.
 - 30 juillet. Mohamed Boudiaf, Ministre du G.P.R.A. est arrêté à M'sila par des militaires de la wilaya I.
 - 9 août. Près de Laghouat, un camion transportant des Légionnaires désarmés est arrêté à un contrôle routier de l'ANP, qui ouvre le feu tuant le lieutenant Gelas de Thonon et quatre de ses hommes, des Légionnaires. Le lieutenant Gelas sera le dernier officier français tombé sur le sol algérien.
 - 20 août. Des soldats de l'armée des frontières (A.L.N.) attaquent des maquisards de la wilaya 4 faisant de nombreux morts et blessés. Ces exactions se reproduiront jusqu'en septembre et feront plus de 1 500 morts.
 - 21 août. La quasi-totalité des Français d'Algérie ont quitté leur pays. Ils se répartissent ainsi : 1 080 000 en France, dont 91 000 Français musulmans, 17 000 en Corse, 50 000 en Espagne, 12 000 au Canada, 10 000 en Israël, 75 000 dans d'autres pays (Argentine, USA, Italie, Allemagne etc.).
 - 21 août. Le monument aux morts d'Alger est livré à la pioche des démolisseurs, mais devant le travail titanesque, la base sera coulée dans un énorme bloc de béton, et tous les noms des morts pour la France effacés.
 - 22 août. Au Petit Clamart, un commando du C.N.R. (ex O.A.S.), commandé par le lieutenant de la Tocnaye, ouvre le feu sur le convoi qui emmène de Gaulle à Villacoublay. Personne n'est blessé.
 - 27 août. À Marengo, 2 patrouilles de soldats français qui se portent au secours d'un fermier européen attaqué par l'A.L.N., ont 6 tués et 15 blessés à leur arrivée sur les lieux.
 - 29 août. Le Gouvernement français propose aux fonctionnaires qui voudront retourner en Algérie une majoration de 63 % de leur salaire et une prime de départ, de France, égale à 4 mois de salaire.
 - 31 août. Peines de réclusion et détention per-

- pétuelle, au procès des auteurs de l'attentat contre le général de Gaulle, en septembre 1961, à Pont sur Seine.
- 9 septembre. Houari Boumediene à la tête de ses troupes, investit puis occupe Alger.
 - 17 septembre. Arrestation du lieutenant-colonel Jean Bastien-Thiry, l'organisateur de l'attentat du Petit Clamart contre de Gaulle.¹⁰⁴
 - 19 septembre. Les rapatriements de Harkis sont à nouveau autorisés.
 - 24 septembre. Georges Pompidou invite l'ambassadeur d'Algérie à intervenir pour que soit mis fin aux enlèvements et que les personnes arrêtées soient relâchées.
 - 25 septembre. Proclamation de la République Algérienne Démocratique et Populaire, dont Ben Bella, qui est le premier Président, rejette la laïcité et prône l'Islam.
 - 26 septembre. La rentrée scolaire, en Algérie, n'absorbe que 250 000 enfants au lieu des 2 000 000 de la rentrée 1961.
 - 30 septembre. Deux coopérants, instituteurs français de métropole, sont assassinés à Philippeville.
 - 8 octobre. Entrée de l'Algérie à l'ONU.
 - 12 octobre. L'État algérien exige que la Cathédrale d'Alger, édifiée à l'emplacement d'une mosquée, elle-même édifiée à l'emplacement d'un lieu de culte des débuts de l'ère chrétienne, soit livrée au culte musulman au plus tard le premier novembre, pour la commémoration de la révolution Algérienne.
 - 19 octobre. En France, le Conseil d'État rend un arrêt annulant la Cour Militaire de Justice et ses jugements, pour atteinte aux principes du droit. Le lieutenant Degueudre a déjà été fusillé, André Canal est sauvé du peloton d'exécution.
 - 16 novembre. Le Gouvernement français prend connaissance du bilan des infractions aux accords d'Evian : « Des milliers de Français de souche ont disparu ou ont été tués, les Harkis et leurs familles, suppliciés et massacrés, les biens français, spoliés et confiés à des comités de gestion » et demande, sans résultat, à l'État algérien d'indemniser les victimes.
 - 28 novembre. Le général Jouhaud, condamné à mort, (O.A.S.) est gracié par de Gaulle.
 - 31 décembre. En Algérie, depuis le premier juillet, les militaires français ont enregistré dans leurs rangs 22 tués et 21 blessés, ainsi que 58 enlèvements.
 - En Algérie, la population compte 10 180 000 d'Algériens musulmans, moins de 80 000 Français nés en Algérie, 50 000 Français

Les chiffres du terrible bilan de près de 8 années de guerre sont empruntés à « *Histoire de l'Algérie des origines à nos jours* » de Pierre Montagnon.

Pertes françaises

Avant le 19 mars 1962

	Européens	Musulmans
Militaires	22 100	3 500
Civils	3 500	30 000

Après le 19 mars 1962

Militaires	300	-
Civils	10 000	-
Musulmans	-	150 000 ¹⁰⁵
Total	35 900	183 500

Pertes F.L.N.

Tués au combat	140 000
Tués par les armées tunisienne ou marocaine	2 000

Victimes purges	15 000
Rivalités F.L.N./M.N.A.	4 000
Total	161 000

104. Il sera condamné à mort le 4 mars 1963 et fusillé le 11 mars 1963 au Fort d'Ivry.

105. Certaines estimations récentes ramènent les chiffres de 10 000 à environ 5 000 et de 150 000 à 72 000, ce qui est un chiffre encore élevé.

Les nuages de l'amertume

Ce terrible bilan, véritable gâchis en vies humaines, fait suite à un grand nombre de rendez-vous manqués avec l'Histoire. Il a pour cause première l'aveuglement de la classe politique, sa faiblesse et son incapacité à mettre en œuvre les réformes que réclamait une situation criante.

Dans un manuscrit qui mériterait d'être publié, « *Térébinthes SP 87009 ou le témoignage d'un appelé ordinaire 1959-1962* », Serge Cattet raconte son quotidien, comme sous-lieutenant au 22^e RIMA en Oranie dans le secteur de Marnia.

Rédigé à partir des lettres écrites à son épouse, son témoignage fleure l'authenticité tant il restitue parfaitement cette période tourmentée. Expérimenté, historien sous l'uniforme, lorsqu'il débarque en Oranie en 1959, il est conscient de la situation.

Le bilan de cette tragédie qui figure en conclusion de son ouvrage et que je vous livre, n'en a que plus de poids et de pertinence. Il s'agit de celui d'un homme lucide qui a aimé l'Algérie.

« 40 ans se sont écoulés et je n'ai rien oublié.

J'ai toujours en mémoire ma dernière vision de la terre algérienne « ici la France ». Ces mots avaient été peints sur la digue qui précédait le port d'Oran ; j'étais bien persuadé que leurs jours étaient comptés et qu'on approchait du terme du drame algérien car c'était bien à un drame que la France et l'Algérie avaient été confrontées et ... le sont encore !

Drame parce que les responsables politiques de la nation n'avaient pas su, par manque de courage, de lucidité, éviter un conflit prévisible. Le problème des rapports, entre la France et la terre d'Algérie ne datait pas de 1954 ; bien avant la guerre, la revendication algérienne pour plus de démocratie était déjà une réalité. Il suffit de se rappeler Messali Hadj, son mouvement le MTLD et le plan Blum-Violette de 1938. Sétif en 1945 aurait dû rafraîchir les mémoires !

Drame parce qu'il a coûté beaucoup de sang, sang français et sang algérien dont on aurait pu faire l'économie. Mais je n'imaginai pas que l'indépendance de l'Algérie, décidée par les accords d'Evian, signés peu après, allait être, elle aussi, une suite sans fin de drames.

Drame parce qu'elle s'est accompagnée du massacre des harkis abandonnés et qu'elle a acculé un million de Pieds-noirs à l'abandon, en catastrophe, d'une terre qui était aussi la leur.

Drame parce que les conditions de l'indépendance de l'Algérie n'ont pas permis à ce pays de conserver avec la France des relations dépourvues de ressentiments passionnels. Dommage, car les deux nations avaient tout intérêt à rester proches l'une de l'autre.

Drame parce que l'Algérie a gâché la liberté qu'elle avait courageusement et chèrement acquise; le peuple algérien méritait mieux que ce qui lui a été ménagé. Le parti unique, le choix d'une économie inspirée de celle des pays socialistes ont conduit à l'occultation de la démocratie, à l'échec économique, la misère sociale, l'extrémisme de la réaction islamique, la révolte, les massacres.

Drame parce que la France n'est toujours pas parvenue à tourner la page d'un moment difficile de son histoire contemporaine.

40 ans se sont écoulés et je n'ai toujours pas oublié Térébinthes SP 87009. »